

HOUNIE Jean-François

De: Céline Biscay <celinebiscay3@gmail.com>
Envoyé: dimanche 21 septembre 2025 10:00
À: Enquete publique PLUI
Objet: Enquête PLUI
Pièces jointes: PLUI_celine_biscay.pdf

Bonjour,

Veillez prendre en compte mon retour.

Bonne réception
Céline BISCAY

Bonjour,

Je viens par la présente vous faire part de mon avis concernant le nouveau PLUi.

La prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement est à mes yeux très importante.

En effet, ce nouveau PLUi se doit de protéger les terres agricoles, la biodiversité, les paysages, les milieux naturels, notamment forestiers et écologiques du territoire ainsi que ses ressources en eau.

C'est pourquoi je souhaite que les terres agricoles, les bois et les forêts des communes de Laà-Mondrans, Baigts-de-Béarn, Lanneplaa, Loubieng, Orthez-Sainte/Suzanne, Ozenx-Montestrucq et Salles-Mongiscard notamment soient protégés sans possibilité de modifier leur destination actuelle.

Pour que notre territoire soit un exemple en matière de transition écologique et énergétique, le PLUi ne doit pas permettre la création, l'extension et l'exploitation de nouvelles carrières et installations de premier traitement des matériaux extraits, ce sur l'ensemble du territoire visé par le nouveau PLUi.

Cordialement,



le 17/09/2015

BISCAY Céline

121 Chemin Lapauze

64300 ORTHEZ STE SUZANNE

celinebiscay3@gmail.com

06 88 43 54 70